



## Prestations familiales de la CAF

Par **Choubidou91**, le **03/07/2017** à **18:56**

Bonsoir,

Je vis aujourd'hui en concubinage avec mon compagnon et je perçois l'AAH et les APL de la CAF.

Je voulais savoir si vivre en concubinage a une incidence concernant la perception de mon AAH et le calcul des APL ?

Merci d'avance.

Par **amajuris**, le **03/07/2017** à **19:06**

bonjour,

comme cela est mentionné dans les documents de la CAF dans votre situation.

le fait de vivre de concubinage au lieu de vivre seul, peut modifier vos droits aux allocations pour vous et votre concubin qui doit également signaler son changement de situation.

salutations